



DÉCLARATION DES ÉLUS **CGT** AU C.T.A. DU 2 JUILLET 2012

Nous nous réjouissons de discuter aujourd'hui de la répartition d'une augmentation de moyens, cela fait un peu trop longtemps que ça n'était pas arrivé. Pour autant la dotation supplémentaire de 100 postes dans le premier degré pour la rentrée 2012 est une petite avancée qui ne comble même pas les suppressions imposées cette année, sans parler de l'ensemble des suppressions se cumulant ces dernières années !

Concernant le Plan Académique de formation, nous avons formulé plusieurs demandes lors du GT préparatoire. Nous souhaiterions avoir une vision d'ensemble sur les dispositifs de formation des collègues de section STI et des collègues du nouveau baccalauréat professionnel Gestion Administrative. Les réformes mises en place à marche forcée n'ont quasiment pas donné lieu à des formations préalables, les enseignants de ces sections doivent mettre en place les nouveaux programmes dans leur classe et dans le même temps se former aux nouveaux contenus de ces mêmes programmes. Pour certains collègues c'est même une reconversion complète qui s'impose. Il est évident que quelques stages ne permettront pas d'accéder à la formation nécessaire pour tous les enseignants concernés. Nous demandons donc qu'un plan de formation spécifique soit proposé par le rectorat et discuté avec les représentants des personnels.

Nous avons déjà eu l'occasion de demander dans cette instance un bilan précis du DIF et du nombre de collègues l'ayant mobilisé dans notre académie.

Nous souhaitons aussi avoir des informations sur les stages d'aide à la constitution du dossier RAEP. La constitution des dossiers de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle, désormais nécessaires pour passer un concours interne, a posé de gros problèmes aux enseignants contractuels inscrits à ces concours. Il semblerait que les rares stages d'aide à la constitution de dossiers mis au PAF 2011-2012 ne se soient pas tenus, il faut dire qu'ils n'étaient pas non plus très repérables... Bref, nous demandons que ce dispositif soit renforcé et amélioré et que les agents contractuels en soient informés au mieux et puissent accéder à des formations adéquates.

Concernant les personnels non-titulaires, nous venons d'avoir accès, après de nombreuses demandes et une longue attente, à la liste des collègues CDIés conformément à la loi de mars 2012. C'est un premier pas qui en appelle d'autres... Nous demandons à ce que la liste des contractuels en poste communiquée par la DPE mentionne également l'ancienneté acquise par ces agents au 31 mars 2011 ainsi que celle acquise au 13 mars 2012. Ces renseignements nous seront utiles pour aider nos collègues à vérifier et, éventuellement à contester leur calcul d'ancienneté. Nous demandons également qu'un groupe de travail se tienne pour permettre aux organisations syndicales d'échanger avec la DPE sur l'ensemble du dispositif de CDIation et sur les dossiers individuels. Tout ceci est assez urgent et le deviendra encore plus dès qu'auront été définitivement arrêtées les conditions d'accès à la titularisation par examen ou par concours spécifique. Nous rappelons que la CGT Educ'action souhaite que toutes les organisations syndicales représentant les personnels concernés soient associées à ces discussions.

CGT Educ'action-Versailles 245, boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 - e-mail : uasenver@wanadoo.fr ☎ portable : 06.70.95.03.30

🌐 site web **CGT** Educ'action-Versailles : <http://www.premiumorange.com/uasenver/>



Nous avons noté avec satisfaction la décharge de service de 3 heures accordée aux stagiaires dès septembre 2012, même si celle-ci est très loin de nos revendications sur la formation des enseignants, elle amènera, de fait, une amélioration réelle des conditions de stage. Nous souhaiterions également avoir une communication rapide des dates et lieux précis des réunions d'accueil des stagiaires prévues à la fin août.

Enfin, nous vous rappelons, Monsieur le Recteur, les revendications immédiates de la CGT Educ'action pour le service public d'éducation et ses personnels :

- Le rétablissement des postes de RASED là où les personnels formés existent et un plan de formation des maitres E et G.
- L'ouverture des listes complémentaires des concours 2012 et l'augmentation massive du nombre de postes aux concours 2013.
- Le réemploi de tous les contractuels à la rentrée 2012, et le renouvellement systématique des, EVS ou AVS, AED (avec un recrutement académique).
- Aucun stagiaire 2011/2012 ne doit être licencié cela nécessite la possibilité de renouvellements de stages pour ceux qui ne seraient pas titularisés.
- Un moratoire sur le passage en GIP des GRETA et UFA ainsi que l'ouverture de négociations concernant l'avenir des GRETA.
- Le refus de toute nouvelle étape de décentralisation et notamment sur l'Orientation et la Formation professionnelle. Dans l'immédiat la fin du soutien à l'Apprentissage de toutes les collectivités.
- L'abrogation du jour de carence.
- L'augmentation des salaires : Une augmentation immédiate de 70 points d'indice (environ 300 €)
- La restitution des 80 000 postes supprimés au cours des cinq dernières années.

Les élus **CGT** au C.T.A.

Marie BUISSON

Jean-Pierre DEVAUX